

SYNDICAT

Basse Vallée de l'**Ain**



LIFE 02NAT/F/8482  
"conservation des habitats créés par la dynamique  
de la rivière d'Ain" (2002 - 2006)

# LIFE Nature

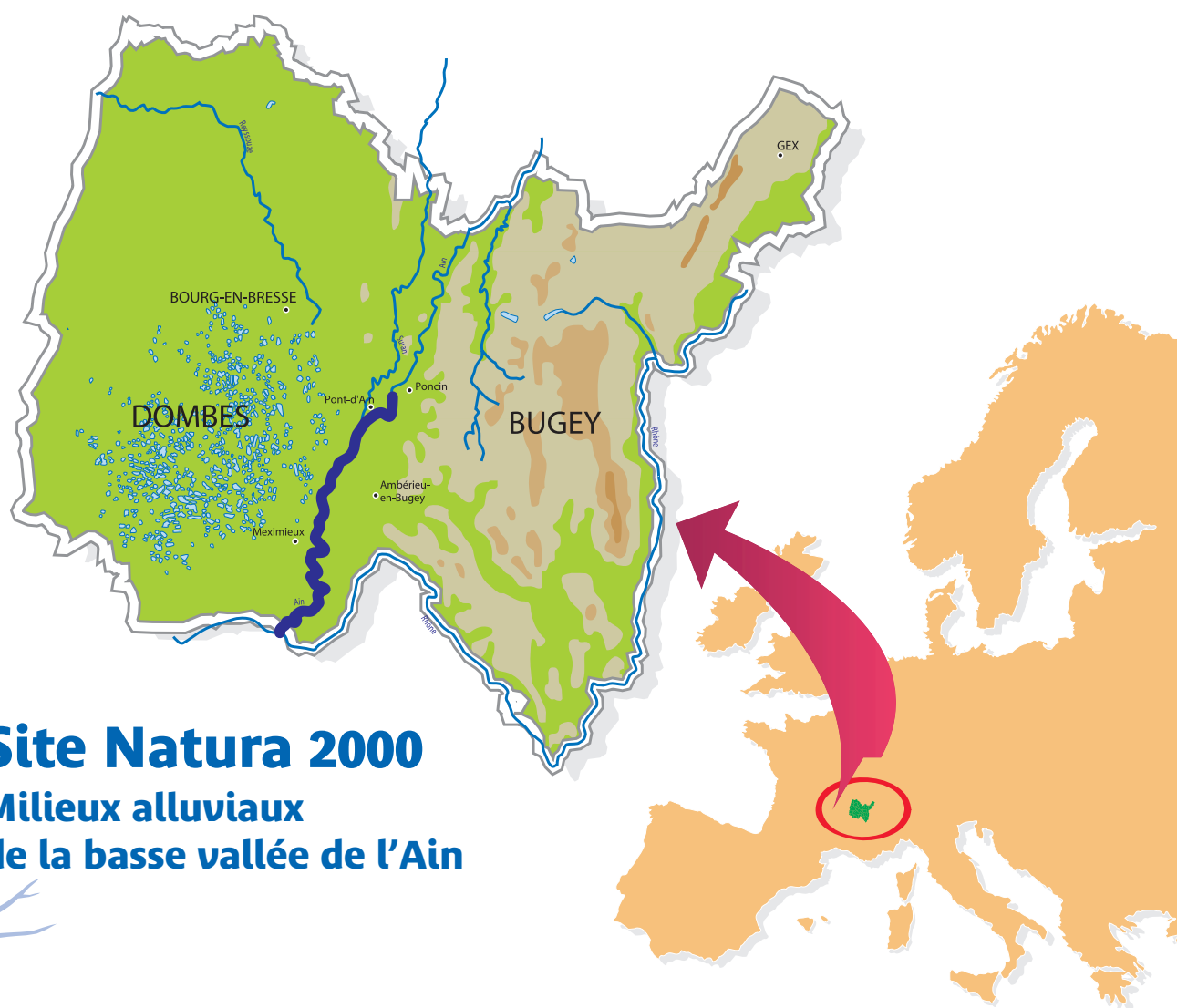
UN soufflé de vie  
pour l'Ain et ses brotteaux



# AU CŒUR DU DÉPARTEMENT qui porte son nom,

la rivière d'Ain s'étale quasi librement dans une vaste plaine, contrastant avec le paysage des gorges en amont. Les sites Natura 2000 concernés par le programme LIFE Nature « conservation des habitats créés par la dynamique de la rivière d'Ain » (2002-2006) sont :

- Milieux alluviaux et aquatiques de la confluence Ain-Rhône (FR8201653),
- Milieux alluviaux et aquatiques de la basse vallée de l'Ain (FR8201645), regroupant la rivière d'Ain dans sa basse vallée et les milieux naturels l'environnant sur ses 48 derniers kilomètres, de Neuville sur Ain jusqu'à sa confluence avec le Rhône. Les périmètres de ces deux sites Natura 2000 sont contigus et couvrent au total **2 294 ha**, soit la moitié de la surface du lit majeur de l'Ain.



## Site Natura 2000 Milieux alluviaux de la basse vallée de l'Ain



# Historique du programme life



Le **Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain** (SBVA) a été créé en 1998 pour élaborer le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux** (SAGE) de la Basse Vallée de l'Ain. Il regroupe les 40 communes du périmètre du SAGE dont les 50 derniers kilomètres de la rivière d'Ain constituent l'épine dorsale. Le SAGE a été approuvé en février 2001 par la CLE, puis en mars 2003 par le Préfet. Le Syndicat a eu dès lors en charge, en tant que secrétariat technique de la CLE, le suivi et la coordination de son application réglementaire et opérationnelle.



Le **SAGE** est un document de planification à caractère réglementaire et opérationnel. Il comporte un ensemble de préconisations s'attachant globalement à la préservation de la ressource en eau, en qualité et en quantité, pour l'alimentation en eau potable, la gestion des inondations et la préservation des milieux naturels. Il est élaboré et suivi par une **Commission Locale de l'Eau (CLE)**, composée pour moitié d'élus, pour un quart d'usagers et un quart de représentants de l'Etat.

## Préserver l'ensemble des milieux naturels façonnés par la dynamique fluviale de l'Ain et les espèces associées

est l'une des orientations majeures du SAGE. La rivière d'Ain et ses brotteaux étant proposés au réseau Natura 2000, une rencontre avec les représentants du gestionnaire des gorges de l'Ardèche (SIGARN) et déjà bénéficiaire d'un LIFE a encouragé le Syndicat à s'engager vers un tel Programme : les connaissances scientifiques, le partenariat technique et la motivation locale, acquis dans le cadre du SAGE, étaient des atouts qui devaient lui permettre de se lancer dans la concrétisation de cette orientation prioritaire. **Le programme LIFE a reçu l'avis favorable de l'Union Européenne en juillet 2002.**



# UN intérêt communautaire consolidé



## LA concertation avec les acteurs locaux

Une centaine de réunions a été organisée avec les élus et les usagers du territoire. Tous ont été associés et ont participé à chaque étape de réalisation du Programme : depuis l'évaluation des enjeux, garantissant leur appropriation locale, jusqu'aux travaux, les projets étant définis, réalisés et suivis avec eux. Ils sont représentés au sein du Comité de Pilotage Natura 2000, mis en place début 2003, qui reprend la composition de la CLE [voir encadré]. Des comités locaux ont permis d'associer encore plus concrètement les usagers du territoire. Le Document d'Objectifs Natura 2000 (2005 - 2010) du site a été approuvé en juillet 2005.



La **faune** et la **flore** du site sont à présent bien connues, même si des efforts seraient encore à poursuivre pour certaines catégories d'espèces. Alors que la présence de la Tortue cistude était suspectée, les inventaires ont conclu à son absence : l'eau des lînes serait sans doute trop fraîche. De même, la présence de l'Apron du Rhône n'a pas pu être confirmée. Par contre, la bonne surprise, c'est sans aucun doute la découverte de la Loutre : un label de qualité de taille pour le site !



Concernant les **milieux naturels**, parmi les 42 types d'habitats recensés dans le cadre du LIFE, 7 sont reconnus d'intérêt prioritaire à l'échelle de l'Europe et 8 d'intérêt communautaire. Ils représentent 44,5 % de la surface du lit majeur de l'Ain. Là aussi, de belles découvertes !



## Bilan des espèces recensées :

	Nombre d'espèces recensées	Dont espèces d'intérêt communautaire	Bilan
Oiseaux	223 dont 108 nicheuses certaines	11	3
Poissons	33	4	2
Amphibiens	5	0	2
Reptiles	8	1	1
Mammifères	28 dont 12 chauves-souris	4	2
Mollusques	97	1	2
Insectes (libellules et papillons de jour)	92	2	2
Végétaux	430	1	3

Légende du bilan des connaissances :  
 0 - prospection nulle ou quasi inexistante  
 1 - prospection insuffisante  
 2 - prospection assez bonne  
 3 - bonne prospection

# La gestion et la restauration de la dynamique fluviale

Les changements géomorphologiques et hydrologiques constatés sur la basse rivière d'Ain, depuis un demi siècle, occasionnent des dysfonctionnements majeurs sur les milieux aquatiques et forestiers : enfoncement du lit, baisse du niveau de la nappe alluviale, assèchement de zones humides, modification des boisements.

Le passage naturel d'un fonctionnement en tresse à un fonctionnement en méandres divaguants s'est accéléré en lien avec l'apparition d'ouvrages hydroélectriques à l'amont du site et les aménagements de berge (enrochements, digues, ponts...) : réduction des transports de galets, diminution de la fréquence, de l'intensité et de la durée des crues.

Les études réalisées dans le cadre du LIFE ont localisé puis révélé l'importance du phénomène d'incision et l'ampleur de sa propagation : à l'aval immédiat des barrages et sur une douzaine de kilomètres, la rivière a déblayé ses galets, le fond de son lit est pavé. Ce front de pavage se propage vers l'aval chaque année en moyenne de 500 m. S'il n'est pas envisageable, à court terme, de restaurer la dynamique fluviale de ce secteur, il serait cependant possible de limiter la propagation du front de pavage en injectant annuellement en moyenne environ 15 000 m<sup>3</sup> de matériaux.

Dans le cadre du LIFE, la restauration par curage des lônes de Bellegarde et des Carronières a permis de restituer **20 000 m<sup>3</sup>** de matériaux à la rivière.



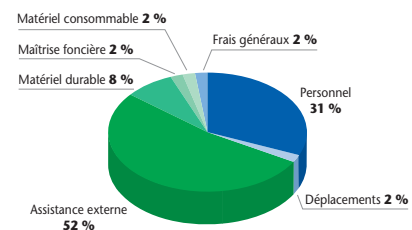
## Les acquisitions foncières

Pour dédommager les propriétaires privés des pertes de terre dues aux érosions des berges et garantir la libre divagation de la rivière, il leur a été proposé de vendre leurs terres érodables au CREN, qui a ainsi acquis environ **30 ha** de terrain.

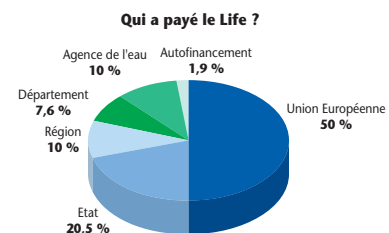
## Le LIFE en chiffres

- Superficie du site Natura 2000 : 2 294 ha
- Durée du programme : 4,5 ans (01/07/02 - 31/12/06)
- Montant total : **1,7 M €**
- Les partenaires du Programme (maîtres d'ouvrage) : Le Syndicat, bénéficiaire du Programme et responsable de sa mise en œuvre, a assuré la maîtrise d'ouvrage d'une partie du programme (22 actions), aux côtés du Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN) (15 actions, dont les travaux) et de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ain (FDCA) (une action).

### • Répartition des coûts : Catégories budgétaires



### • Partenariat financier :



# La restauration d'anciens bras : les lônes

Entre 1945 et 1980 le style fluvial de la rivière d'Ain s'est modifié pour passer d'un lit en tresses à un chenal unique, avec ici et là, des méandres. Jusque dans les années 1970, la création de bras morts a été importante. On note, depuis les années 1980, une stabilisation du nombre de bras morts, voire une diminution. Les phénomènes d'atterrissement (jusqu'à l'apparition de boisement) et d'enfoncement du lit conduisent à la disparition de milieux et d'espèces remarquables.

La priorité a été donnée à la restauration de lônes dans les secteurs de la rivière qui bénéficient le moins de la dynamique fluviale, soit le secteur « pavé » : lônes de Bellegarde et des Carronnières. D'autres lônes, à forte potentialité biologique et fonctionnelle, ont également été restaurées : lônes de Sous Bresse, des Bateaux et des Sables. Au total, **2,6 Km** de lônes auront été restaurés. Une, voire deux années seulement après restauration, elles retrouvent une certaine biodiversité : par exemple 20 nouvelles espèces floristiques sont réapparues sur la lône Sous-Bresse dont le Flûteau nageant, espèce d'intérêt communautaire, qui a pu y accroître son aire de répartition.



Travaux de restauration de la lône Sous Bresse.

Lône de Sous Bresse 7 mois après travaux.

## La restauration et l'entretien pérenne des pelouses sèches



Ces milieux naturels secs, entretenus par l'homme, régressent régulièrement depuis les années 1950. 75 % des pelouses sèches ont ainsi disparu. Quelques activités humaines en sont responsables mais il faut retenir essentiellement l'absence d'entretien. Ces pelouses, d'intérêt européen, accueillent 1/3 des espèces remarquables présentes dans le lit majeur de l'Ain.



Dans le cadre du LIFE, **258 ha** de pelouses ont été remis en état de fonctionnement. Les modalités d'entretien par pâturage ont pu être testées. Une démarche a été entreprise afin de le pérenniser : rattachement des brotteaux au zonage pastoral et création du syndicat pastoral des Brotteaux. En complément au pâturage, les chasseurs ont installé 10 garennes et réintroduit environ 300 lapins. Le partenariat entre les éleveurs, les chasseurs, les naturalistes, les propriétaires et les gestionnaires a été primordial pour mener à bien ce projet d'envergure. En termes de résultats, on peut citer l'exemple du retour de l'Alouette Lulu, quasi immédiat après restauration, alors qu'elle avait disparu.

# La gestion de la forêt alluviale



Les boisements forestiers caractérisés par des forêts nomades (saulaies drapées en bordure de rivière) et les aulnaies frênaies présentent de forts enjeux de conservation. La bonne conservation de ces milieux, relativement jeunes (moins d'une cinquantaine d'années), dépend essentiellement du maintien de la dynamique fluviale et ne nécessite globalement aucune intervention particulière : un objectif de non-intervention a donc été validé sur **1 500 ha**.

Dans les secteurs à moindres enjeux écologiques, l'application de sylvicultures douces modifiant au minimum le fonctionnement naturel des habitats est promue : des travaux démonstratifs ont été réalisés et un guide de gestion de la forêt alluviale du site a été rédigé à l'attention des propriétaires et des gestionnaires du site.

Deux opérations de restauration ponctuelle ont été également testées : une régénération de peupleraie, afin d'éviter l'hybridation du peuplier autochtone avec le peuplier cultivar, et la lutte contre une espèce exotique fortement envahissante, la Renouée du Japon, par concassage des rhizomes.

## L'implication des propriétaires



Le site appartient à l'Etat (Domaine Public Fluvial) pour 41 %, aux communes pour 46 % et à des propriétaires privés pour les 13 % restant. Des conventions de gestion de milieux naturels ont été signées sur 2 100 ha entre le CREN et douze communes volontaires, ainsi qu'entre le CREN et l'Etat. Il s'agit par ces accords de prendre l'engagement, pour dix ans au moins, de ne pas perturber le milieu naturel et d'autoriser le CREN à y effectuer les travaux nécessaires, en accord avec les usagers. 570 ha de terrains communaux bénéficient aujourd'hui soumis au Régime Forestier. En adoptant la charte Natura 2000 du site, par laquelle il s'engage à respecter l'état de conservation des milieux naturels, chaque propriétaire peut à présent bénéficier d'une exonération de la Taxe Foncière sur les terrains non bâtis.

## L'accueil du public et la canalisation de la fréquentation



Pour la tranquillité du site, tous les points d'accès motorisé à la rivière ont été recensés et **27 barrières et panneaux** ont été placés, sur certains chemins, en accord avec les acteurs locaux. Une mission de surveillance - médiation a évalué la fréquentation estivale : jusqu'à 1 000 baigneurs ont été dénombrés simultanément en un même lieu. Et ce sont 36 tonnes de déchets qui ont été ramassées lors des 2 opérations de nettoyage par 400 bénévoles.

Pour mieux accueillir et avertir le public des enjeux naturalistes du site, des panneaux d'information ont été installés aux sept ponts de la rivière, points d'accès et de fréquentation majeurs. Un réseau de **3 sentiers** complémentaires d'interprétation a été mis en place, couvrant un linéaire total de 3,5 kilomètres de sentiers avec l'implantation de 57 panneaux explicatifs.

# LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION DU PUBLIC



## UN OBSERVATOIRE DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPÈCES

Etre capables de mesurer l'impact des différents travaux entrepris, de déceler les évolutions défavorables, c'est d'abord sélectionner les indicateurs les plus pertinents, puis organiser un système de collecte et de structuration des données. Lînes, pelouses sèches, forêt alluviale, dynamique fluviale font l'objet d'une surveillance scientifique : un véritable tableau de bord pour le Comité de pilotage Natura 2000 !

Les riverains ont été la cible privilégiée de la communication. Les cinq numéros du journal « RiverAin » ont été distribués dans les 26 000 foyers. La diffusion de l'information s'est appuyée sur portail LIFE du site internet « basevalleedelain.com », l'édition en 5 000 exemplaires d'un guide du patrimoine naturel de Rhône-Alpes, n°23 de cette collection, intitulé « Les brotteaux de la rivière d'Ain », l'organisation d'expositions et d'une douzaine de visites de terrain. Côté scolaire, ce sont plus de 100 animations qui ont sensibilisé les plus jeunes (plus de 1 000 enfants) sur la nécessité de préserver le site.



La **Fête de la Rivière** a été le point d'orgue de la sensibilisation du public. Plus de 4000 personnes ont participé à la fête qui a mobilisé près de 300 bénévoles. Une cinquantaine d'animations étaient proposées : stands, jeux, expositions, visites, conférences, concerts, feu d'artifice... se sont succédés, durant une semaine. Cette manifestation de grande ampleur, qui a connu un important retentissement médiatique, a permis de diffuser largement les enjeux et les résultats du LIFE. 400 personnes ont à cette occasion signé la charte du « RiverAin », par laquelle ils s'engagent à contribuer à la préservation de la qualité patrimoniale du site.

quantaine d'animations étaient proposées : stands, jeux, expositions, visites, conférences, concerts, feu d'artifice... se sont succédés, durant une semaine. Cette manifestation de grande ampleur, qui a connu un important retentissement médiatique, a permis de diffuser largement les enjeux et les résultats du LIFE. 400 personnes ont à cette occasion signé la charte du « RiverAin », par laquelle ils s'engagent à contribuer à la préservation de la qualité patrimoniale du site.

## L'APRÈS LIFE



Signature du contrat de bassin

Le programme LIFE a apporté des moyens humains et financiers importants qui ont permis de fédérer les acteurs locaux autour d'objectifs et de modalités de gestion partagés par tous, formalisés au sein du Document d'Objectifs Natura 2000 de la Basse Vallée de l'Ain. Un premier pas, majeur, est franchi, mais n'a d'intérêt que si les actions sont pérennisées. Pour les cinq années à venir, les acteurs locaux ont formalisé leur engagement à les poursuivre en concluant un contrat de bassin (2006 - 2011), d'un montant dix fois supérieur au LIFE et qui contient en particulier l'intégralité des actions du Document d'Objectifs. Ils ont également accepté l'extension du périmètre de Natura 2000 pour plus de 1 000 ha, afin de le rendre plus conforme aux intérêts écologiques et aux documents réglementaires existants (SAGE). Ce contrat permet non seulement la poursuite des actions engagées dans le cadre du LIFE, y compris sur ce nouveau périmètre, mais aussi de les étendre sur les affluents et de s'attaquer à une problématique complémentaire de taille : la reconquête de la qualité et de la quantité de la ressource en eau.

Ce programme LIFE Nature aura ainsi joué pleinement son rôle d'étincelle pour une démarche locale et durable de préservation d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire.

### Publication du Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain :

Le Prieuré - 38, rue de Loyettes - 01150 Blyes  
Tél. 04 74 61 98 21 - Fax : 04 74 61 99 21 -  
E-Mail : cle.basse.vallee.ain@wanadoo.fr -  
www.bassevalleedelain.com

Conception et réalisation : L'EXPRIMEUR  
04 74 45 23 57

